

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothee de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1851 \(1er janvier-10 novembre\) : Guizot observateur des jeux de tensions entre le Président et l'Assemblée](#)[Item](#)[Val-Richer, Vendredi 17 octobre 1851, François Guizot à Dorothee de Lieven](#)

Val-Richer, Vendredi 17 octobre 1851, François Guizot à Dorothee de Lieven

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Amis et relations](#), [Bonaparte, Charles-Louis-Napoléon \(1808-1873\)](#), [Circulation épistolaire](#), [Conditions matérielles de la correspondance](#), [Politique \(Analyse\)](#), [Politique \(France\)](#), [Posture politique](#), [Réseau social et politique](#), [Santé \(Dorothee\)](#), [Socialisme](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1851-10-17

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Cote3130, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 14

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription

Val Richer. Vendredi 17 Oct. 1851

En même temps que votre lettre j'en recevais une hier d'un ancien député, fort

sensé et fort mon ami, que vous m'avez quelquefois entendu nommer, de M. Plichon : " L'attitude que prend le Président nous rejette dans des perplexités nouvelles. Je ne puis croire encore qu'il change sa politique ; mais la seule incertitude qu'il autorise, sur ses dispositions est déjà un préjudice grave pour lui, pour la chose publique, et qui pèsera lourdement sur son avenir et sur le nôtre. Le rappel de la loi du 31 mai nous rejetterait, dans le Nord en plein gâchis révolutionnaire et deviendrait, dans le parti de l'ordre, le signal d'un sauve qui peut général. Je ne sais comment nous ferions pour rallier les fuyards. Tout le monde a le sentiment que cette loi est l'unique fondement de la sécurité actuelle. Elle est notre seul boulevard ; et ce serait, pour les différentes nuances du parti de l'ordre dans l'Assemblée, le cas, ou jamais, de résister. Je ne puis croire que le Président passe ce Rubicon ; le sentiment de l'honnête homme du chef de l'Etat qui a la conscience de ses devoirs et de sa responsabilité, prévaudra sur l'instinct du vieux conspirateur ; et il ne restait de tout ce bruit que l'ébranlement du peu de foi que gardait encore le pays et sa déconsidération inséparable d'une nouvelle tentative stérile. "

Voilà le sentiment d'un partisan déclaré de la prorogation des pouvoirs du président qui me dit encore quelques lignes plus bas : " Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai déploré de voir le nom du Prince de Joinville jeté dans la fournaise, si imprudemment pour lui, si malheureusement pour nous. "

J'ai retrouvé à peu près ce même sentiment dans les vingt-cinq personnes avec qui j'ai déjeuné hier, propriétaires, magistrats, manufacturiers, tous gros et influents bourgeois du pays. Ce que le Président perd dans cette classe, par sa tentative actuelle, est visible ; ce qu'il gagne, et ce qu'il ne perd pas, dans les couches inférieures et pressées de la société, il n'y a pas moyen de l'apprécier ; on n'y pénètre pas, et elles ne disent rien, ou ce qu'elles disent ne nous parvient pas. Mais là, quoi qu'il fasse, les socialistes sont plus puissants que lui.

Ma conclusion est donc de déplorer. Et je déplore d'autant plus que je persiste à croire qu'il y avait une bonne conduite à tenir, et qui pouvait être efficace. Ira-t-on jusqu'au bout de celle-ci ? Nous allons voir. Je voudrais bien vous voir débarrassée de votre bile. L'agitation qui vous entoure vous en distraira, mais ne la calmera pas. Les désordres des départements du Cher et de l'Allier sont graves, et symptomatiques.

J'ai vu hier des lettres et des voyageurs qui en arrivaient. C'était bien un mouvement de Jacquerie provoqué par l'arrestation de quelques meneurs socialistes, défendre ses Chefs et, à cette occasion, piller les ennemis. Voilà probablement deux départements de plus à mettre en état de siège. Cela est difficile à concilier avec une politique de Tiers Parti.

11 heures

Vous ne me donnez rien à ajouter. J'attends comme vous. Ma lettre vous a manqué hier par la faute de mon facteur qui, trempé de pluie n'a rien trouvé de mieux à faire que de se [?] et d'arriver trop tard à Lisieux. Adieu, adieu. G.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Val-Richer, Vendredi 17 octobre 1851, François Guizot à Dorothee de Lieven, 1851-10-17.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 22/02/2025 sur la plate-forme EMAN :

Informations éditoriales

Date précise de la lettreVendredi 17 oct. 1851

DestinataireBenckendorf, Dorothee de (1785?-1857)

Lieu de destinationParis

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionVal-Richer (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/04/2022 Dernière modification le 18/01/2024
